Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 47

Artikel: Kursaal
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-208225

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Pour vous..., mais c'est certain, madame, une colère, une grande colère... Pour la maison, un changement... A vos pieds, une femme, la dame de carreau, c'est moi... Vous me marchez dessus... A votre tête, monsieur... Ce qui vous croise, encore ce vieillard, cet homme important... Ce qui ne peut manquer d'arriver... une route, un voyage même. Vous ferez un voyage... assez lointain... Oh! on n'en peut douter. Ce neuf de carreau, ma tante le prend toujours pour un voyage, et ça n'a jamais raté. Une longue route... pas immédiatement... Voyez, la dame de trèfle et le neuf de carreau sont séparés par ce pique... Assurément, cette route ne se fera qu'après bien des ennuis... je le crains... Ah! il va y avoir du fourbis dans cette maison, je ne me vois pas fixe.

Madame sourit, toujours sceptique.

— Oh! madame peut rire, s'écrie Justine, en branlant la tête et subitement grave, il y a quelque chose dans l'air qui n'est pas naturel.

— Tais-toi... Enfantillage que tout cela... Laisse ces cartes!

Mais Justine est trop convaincue de ces vérités prophétiques pour ne plus interroger l'augure ; tenant le jeu de sa main gauche, elle y prend des cartes, au hasard et s'en applique la signification.

— Et moi aussi, une colère, une grande colère... un changement, un départ... Non pas un voyage, mais un départ... Ah! madame verra, madame verra, il y aura du drôle.

— C'est bon, laisse cela, maintenant.

La jeune fille obéit et demeure silencieuse, tandis que madame, malgré son scepticisme, pense aux prédictions de Justine et se demande un peu inquiète, quel sera le changement dont on la menace... quoi qu'elle en ait le mystère l'effraie et la crainte superstitieuse l'envahit.

L. DE LA B.

L'oubli profitable. — Un ouvrier couvreur, employé à des réparations, fourrait chaque jour dans sa poche quelques morceaux de plomb qu'il allait revendre.

L'entrepreneur le surprend une première fois, lui pardonne en raison de ses supplications et de ses promesses, et ne tarde pas à s'apercevoir que ses larcins continuent. Il le surveille et le prend sur le fait.

— Malheureux, tu es donc incorrigible?

Et l'ouvrier, avec un air de profonde sincérité :

— Que voulez-vous! quand je ne vole pas, il me semble que j'oublie quelque chose.

SOUS LES DRAPEAUX DE LL. EE.

III

Outre ces deux classes principales, qui formaient la milice d'infanterie bernoise, la milice active et la milice restante, il en existait une troisième intermédiaire, *les fusiliers*. Son origine était la suivante : dans certains moments où la levée partielle de l'armée était nécessaire, comme pour une garde prolongée de frontières ou un secours à envoyer à un canton confédéré, on avait, dans le but de ménager l'armée active, extrait des compagnies de la milice restante un certain nombre de jeunes gens non mariés, dont on forma des corps spéciaux dits *de fusiliers*. La levée de ces corps se faisait d'après une proportion qui variait souvent. Lors de la campagne de 1712, elle était d'un homme sur trois de la milice restante.

Il existait à cette époque quatre régiments de fusiliers, dont deux allemands et deux romands. Ces régiments étaient de 1000 hommes, à 10 compagnies de 2 officiers et 98 sous-officiers et soldats. Afin de ménager les communes, leur solde était à la charge de l'Etat. Le temps de service du fusilier n'était pas précisé d'une manière exacte, celui-ci pouvant être libéré avant l'âge requis quand il avait été appelé à faire un service actif et prolongé.

Pendant la durée de la guerre de 1712, on paraît avoir fait une nouvelle levée d'un homme sur trois dans les compagnies de la milice restante. Elle produisit 8933 hommes, dont on forma quatre nouveaux régiments de fusiliers, plus forts que les anciens. On eut ainsi 8 régiments de cette arme, de force inégale, il est vrai. L'institution des fusiliers, qu'on avait laissé subsister après la campagne de 1712, s'écarta bientôt de sa destination première, car on ne pouvait pas empêcher les jeunes gens de se marier pendant qu'ils étaient inscrits sur les rôles de ce corps.

On eut donc bientôt autant d'hommes mariés parmi les fusiliers que dans l'armée active, et comme ces derniers ne se distinguaient du reste en rien de celle-ci sous le rapport de l'armement, de l'équipement et de l'instruction, et que l'Etat avait aussi pris à sa charge, depuis 1712, la solde de l'armée active, il n'y eut bientôt aucune différence entre ces deux catégories. On abolit donc, vers le milieu du siècle, l'institution des fusiliers, et l'on n'eut, comme précédemment, que l'armée active, dont l'effectif fut porté à 21 régiments, et la milice restante ou sédentaire.

Le régiment à 10 compagnies était l'unité tactique de l'infanterie bernoise. Néanmoins le rouage intermédiaire du *bataillon* ou *groupe de bataille* était en usage depuis la réunion provisoire de deux ou plusieurs compagnies, que l'on paraît avoir volontiers placées sous le commandement du plus ancien capitaine. C'est ce qui eut lieu en 1656 et en 1712. En 1759, les régiments furent définitivement scindés en bataillons réglementaires, lesquels reçurent, en 1782, un état-major permanent.

Pour la première fois, l'infanterie bernoise fut répartie, en 1712, en brigades de 5 à 6 bataillons. L'état-major d'une brigade se composait d'un *colonel brigadier*, auquel était attaché un *major* ou *adjudant de brigade*. Nous y trouvons encore un *colonel quartier-maître*, un *colonel vaguemestre*, un *payeur* et un *secrétaire* employé au service des subsistances. Plus tard, on adopta une répartition fixe de l'armée. Les 21[1] régiments de la milice active formèrent 9 brigades à 2 ou 3 régiments territoriaux. Les brigades portaient le nom des contrées où elles se prélevaient. Il y en avait trois du pays romand. En 1796, on forma les premières divisions. Elles se composaient de 2 brigades d'infanterie, 4 compagnies de chasseurs, une compagnie de carabiniers[2], un régiment de dragons et 24 bouches à feu.

(*La fin samedi.*)

Amour et progéniture. — Un Anglais voulait épouser une charmante personne, mais elle refusait constamment son consentement.

Comme elle paraissait l'aimer, il lui demanda avec tant d'insistance le motif de ses refus, qu'elle finit par lui avouer que par suite d'un accident elle avait dû se faire couper une jambe et la remplacer par une jambe mécanique. Elle redoutait que cela ne refroidît sa tendresse.

L'Anglais protesta que ce fait ne changerait en rien ses sentiments; mais elle resta inflexible.

Alors l'Anglais, prétextant un voyage, se fit couper une jambe. Lorsqu'il fut guéri, il retourna vers la demoiselle, qui fut si touchée de ce trait qu'elle consentit enfin au mariage.

Quelqu'un devant qui on racontait cette anecdote dit :

— C'est certain, je les ai beaucoup connus, à preuve que tous leurs enfants sont nés avec une jambe de bois.

---

[1] Régiments de Konolfingen, de Zollikofen, de Seftigen, de Sternenberg, d'Aarbourg, de Berthoud, de Wangen, de l'Emmenthal, d'Aarau et Brugg, de Lenzbourg, de Zofingen, de l'Oberland, de Thoune, de Simmenthal, de Nyon, de Morges, de Lausanne, de Vevey, de Moudon, d'Yverdon, d'Aigle. — Bataillons de Büren et d'Avenches. — Compagnie franche d'Aigle.

[2] La *compagnie franche* d'Aigle, formée en 1751 et composée de 100 volontaires armés de la carabine, fut l'origine du corps des carabiniers. On forma, en 1768, trois autres compagnies de ce genre dans l'Oberland. Le tout forma plus tard un corps spécial, placé sous un commandement particulier.

Les Hauts Faits de la Bande des Ormes, par Joseph Autier (1 vol. in-12. Prix, fr. 3. Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel). Quelqu'un, dans le cercle de vos connaissances, ressemble-t-il à la cousine Aurélie Dargental? Ne lui donnez pas ce livre, tant il narre d'inventions scélérates, propres à troubler la quiétude des honnêtes gens : un aéroplane qui flambe, une trappe à renards où une fillette tombe et se casse un bras, la même enfant tondue ras par une amie bien intentionnée... Mais, pour peu que vous soyez père, oncle ou tuteur, frère aîné ou simplement ami de l'enfance, hâtez-vous de tendre la main vers ce volume. Il est de « chez nous » par chaque description du pays, par le langage des acteurs, par la mise en scène — la vie d'été autour d'un de ces « châteaux » campagnards, que les propriétaires, des citadins, habitent pendant quelques semaines. Ces fermiers et ces châtelains, cette cuisinière de bonne maison, ce groupe d'école du dimanche, nous les reconnaissons avec joie sous leurs noms de fantaisie.

C'est là un bon livre, que je recommande en songeant aux plaisirs variés qu'il va procurer à tous ses lecteurs. — N. S.

Actualité. — Une servante remet à sa maîtresse le mémoire de ses achats pendant le mois écoulé. Comment, dit la maîtresse, en ouvrant de grands yeux, il y a pour trente francs de lait!...

— C'est vrai, madame, mais il n'y a rien qui monte comme le lait.

Dictionnaire pour sourire. — *Amour.* Jeu de dames qui, en vieillissant, devient un jeu d'échecs.

Confident. Petit tonneau des Danaïdes.

Femme nerveuse. — Machine à *vapeurs*.

Pierre. Caillou du rein.

Propriétaire Pingre en bâtiment.

Théâtre. — Voici les spectacles de la semaine :

Demain, dimanche, en matinée, *Papa*, comédie en 3 actes de de Flers et de Caillavet Soirée : *Le Tribun*, pièce en 3 actes de P. Bourget, suivi de *Le Commissaire est bon enfant*, comédie en un acte de G. Courteline.

On ne peut désirer deux spectacles plus alléchants.

Mardi, 28 novembre, *Le Roi s'amuse*, pièce en 5 actes de V. Hugo, qui eut grand succès jeudi.

Jeudi, 30 novembre et vendredi 1er décembre : *Le Voleur*, comédie en 3 actes de Henri Bernstein, une primeur pour Lausanne.

* * *

Kursaal. — Dès hier, vendredi, et pour six jours seulement, représentation de l'œuvre si charmante de Hirchmann, « *Les Hirondelles* » (Die Schwalben).

Cette opérette célèbre fut jouée très longtemps à Berlin au Central-Theater et à Paris au Théâtre de la Gaîté. La musique est délicieuse.

La pièce est excessivement amusante.

Dimanche 26, une seule matinée avec cette nouveauté.

* * *

Lumen. — Nous avons eu, mercredi, au Lumen, devant une salle archi comble, une représentation de *Mignon*, par la troupe d'opéra du Grand Théâtre de Genève. Le succès fut énorme, plus grand encore que celui de *Lakmé*.

Les autres soirs, le public est fort nombreux aussi au Lumen.

Jeudi, le Lumen a inauguré une série de « Jeudis populaires » qu'il s'est décidé d'organiser à la demande de nombreuses sociétés et associations. Les prix d'entrée sont très réduits.

Draps de Berne et milaines magnifiques. **Toilerie** et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à **Walther Gygaz**, fabricant à **Bleienbach**.

Rédaction: Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO